

**Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations de l'Indre**

**Arrêté n°2016-378-DDCSPP du 12 septembre 2016 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre**

La directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté n° 2014192-0004 du 11 juillet 2014 relatif au comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre,

Vu les résultats de la consultation générale organisée le 4 décembre 2014,

Vu l'arrêté n° 20144339-0009 du 5 décembre 2014 fixant la composition du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre,

Vu l'arrêté n°2016-181-DDCSPP du 7 mars 2016 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre,

Vu la nomination de Mme Geneviève FAYE en qualité de secrétaire générale de la DDCSPP de l'Indre en date du 5 septembre 2016,

## Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés représentants de l'administration au comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre :

- Mme Anne DUFOUR, directrice départementale, présidente,
- Mme Geneviève FAYE, secrétaire générale.

### Article 2

Sont désignés représentants des personnels au comité technique de la direction de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre :

En qualité de membres titulaires :	En qualité de membres suppléants :
M. Pascal BIRBA, FO	
Mme Céline IMBERDIS, FO	
Mme Nelly DEFAYE, UNSA	M. Sylvain BALLERE, UNSA
Mme Fadila MAMOUNI, UNSA	


### Article 3

L'arrêté n° 2016-181-DDCSPP du 7 mars 2016 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre est abrogé.

### Article 4

La secrétaire générale de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre est chargée de la mise en œuvre du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre.

Fait à Châteauroux, le 12 septembre 2016



**Anne DUFOUR**